



*Délégation Maine-Loire-Océan*

---

# **APPEL À INITIATIVES 2017-2018 POUR LA BIODIVERSITÉ : PROJET RETENU POUR L'OBTENTION D'UNE AIDE, POUR LA REGION NORMANDIE**

---

La commission des Aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne a donné **un avis favorable** le 31 mai 2018 au financement de ce projet pour un montant d'aide de 206 560 €.

## Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie Ouest :

### Approche multi-partenariale pour la conservation d'un réseau de zones humides dans les bassins de la Varenne et de l'Egrenne

Intitulé du projet	Approche multi-partenariale pour la conservation d'un réseau de zones humides dans les bassins de la Varenne et de l'Egrenne
Département	Orne et Manche
Porteur(s) de projet(s)	Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie Ouest (CEN)
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Bassin versant de la Varenne et de l'Egrenne, en tête de bassin de la rivière Mayenne.
Objectifs du projet	<p>Le projet développe une approche pluridisciplinaire de concertation locale autour de la conservation d'un réseau de zones humides :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Echelle : réseau de zones humides, unités cohérentes de gestion</li> <li>• Approche sociologique multi-acteurs</li> <li>• Etat des lieux croisé nature/attente locale/usages</li> <li>• Mobilisation multi-acteurs autour de projets fédérateurs</li> <li>• Réalisation de travaux de restauration pour reconquérir et préserver la biodiversité remarquable associée aux zones humides</li> </ul>
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>Après des premières interventions du CEN pour construire un réseau de sites naturels, il est prévu pour 2019-2020 que ces actions soient partagées et menées avec les différents acteurs de l'eau.</p> <p>La gouvernance proposée vise l'appropriation des enjeux par les habitants et élus du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réseau de sites cohérents préservés, dont la gestion est planifiée et validée par un conseil scientifique, et dont la mise en œuvre peut être appréhendée collégialement</li> <li>• ancrage territorial du CEN pour accompagner les collectivités, et qui favorise l'émergence d'initiatives souhaitées par les élus</li> </ul> <p>La gestion des sites s'organise au travers d'unités cohérentes de gestion qui regroupe des sites humides avec l'instauration d'un comité de gestion. Des travaux de restauration des milieux humides patrimoniaux sont programmés (abattage de peupleraie, réhabilitation hydraulique, restauration de prairies humides...). Des aménagements pastoraux permettront de proposer ces espaces aux agriculteurs riverains avec un bail rural environnemental pour concilier économie locale et environnement. Des chantiers participatifs et d'animations grand public sensibiliseront un plus large public. Ces zones humides pourront s'intégrer au sein du programme d'actions en faveur des tourbières (PRAT) soutenu par l'AELB en Pays de la Loire, à décliner en Normandie.</p> <p>Le projet de préservation et de valorisation du marais après concertation vise à restaurer le milieu, créer un sentier d'interprétation, gérer suite à une étude hydro-pédologique les niveaux d'eau pour les espèces cibles.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	11/2018-12/2020
Coût prévisionnel du projet (euros)	258 200 €
Dépense retenue par l'agence (euros)	258 200 €
Montant d'aide de l'agence (euros)	206 560 €